

Le 1er janvier 2012, a pris effet le transfert des compétences «production, transport et distribution de l'eau potable» par la CCBI au Syndicat Eau du Morbihan. Dès lors, les informations concernant le service public de l'eau potable ont disparu du site internet de la Communauté de Communes.

Les adhérents d' «EAUX DOUCES» souhaitent que la CCBI rétablisse une communication permanente d'informations précises sur le sujet, et notamment : - le rapport annuel sur l'ensemble des paramètres réglementaires de l'exercice 2011 - les rapports qui seront produits par Eau du Morbihan - la liste des membres et l'organigramme de gestion du Syndicat - les personnes et les services à la disposition des usagers bellilois.

Enfin, les adhérents d' «EAUX DOUCES» prient la CCBI de bien vouloir promouvoir, défendre et mettre en pratique la présence de représentants des usagers dans toutes les instances de gestion de l'eau.

**L'utilisateur-citoyen a le droit de savoir**